Université de Paris

UFR IHSS | INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

2021 - 2022

DIPLOME D'UNIVERSITE

COMPETENCES EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Responsable universitaire : **Pr Yorgos DIMITRIADIS**
Responsable pédagogique : **Pauline BRAILLON**

114 heures
Du 18 novembre 2021 au 24 juin 2022

Université de Paris
Institut Humanités, Sciences et Sociétés
Service de la Formation Professionnelle
www.ep.univ-paris-diderot.fr

RESPONSABLES

Responsable universitaire : **Pr Yorgos DIMITRIADIS,** Professeur Paris Diderot 7, Psychiatre

Responsable pédagogique : **Pauline Braillon**, Directrice générale du CIDE, Secrétaire générale du CERPP et Administratrice du GCS les 400 coups.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Une formation complémentaire apparait aujourd'hui comme un outil nécessaire pour les personnels soignants ou non qui commencent leur carrière en psychiatrie. Compléter leur formation initiale et, pour ceux qui ont plusieurs années de pratique, réactualiser leurs connaissances dans un secteur proposant un éventail large de pratiques et de références institutionnelles et d'innovations reste une demande fréquente et légitime des professionnels pour améliorer la qualité de leur travail.

COMPETENCES VISEES

Il s'agit de proposer une formation universitaire théorique et pratique à des professionnels exerçant ou ayant pour projet d'exercer en milieu psychiatrique ou dans le champ de la santé mentale et de donner aux participants un étayage concret pour l'exercice de leurs pratiques professionnelles par l'exposition et la discussion de situations expérimentées au quotidien (cas cliniques, jeux de rôles, vidéo..).

PREREQUIS

Niveau souhaité : baccalauréat, professionnel de santé ou étudiant.

PUBLIC VISE

Professionnels ou futurs professionnels et acteurs en Psychiatrie et en Santé Mentale

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Les modules de formation sont encadrés par des enseignants ou des professionnels exerçant dans des services de psychiatrie. Un power point sera projeté et remis ensuite aux étudiants. Une bibliographie leur sera communiquée. Le stage en institution n'est pas obligatoire mais fortement recommandé et pourra se faire au sein des institutions partenaires de ce DU (ASM 13, CERPP, CIDE, Elan retrouvé).

MODALITES D'EVALUATION

Les participants au **DU Compétences en psychiatrie et santé mentale** devront, en vue de la délivrance du Diplôme d'Université, devront rédiger un mémoire de 20 pages minimum. Ce mémoire présentera une situation ou un cas clinique qui sera développé en articulation avec les apports théoriques.

Validation du diplôme :
Assiduité : *ne seront tolérées que 20% d'absences. Au-delà, l'Université se réservera le droit de ne pas valider le diplôme.*
Rédaction d'un note mémoire, noté sur 20
Soutenance orale, notée sur 20
Note exigible : 10 sur 20

Les conditions d'obtention du diplôme reposent sur l'assiduité, la remise d'un mémoire et d'une soutenance orale

DEROULE DE LA FORMATION

114 heures d'enseignement réparties sur 16 journées (les jeudis et vendredis) et 6 demi-journées (les samedis).
Les cours auront lieu de 9h30 à 12h30, et de 14h00 à 17h00 les jeudis et vendredis, et les samedis de 9h30 à 12h30 aux dates suivantes (sous réserve de modifications) :

- Jeudi 18/11/21, Vendredi 19/11/21, Samedi 20/11/21
- Jeudi 09/12/21, Vendredi 10/12/21, Samedi 11/12/21
- Jeudi 13/01/22, Vendredi 14/01/22, Samedi 15/01/22
- Jeudi 10/02/22, Vendredi 11/02/22, Samedi 12/02/22
- Jeudi 10/03/22
- Jeudi 17/03/22, Vendredi 18/03/22, Samedi 19/03/22
- Jeudi 14/04/22, Vendredi 15/04/22, Samedi 16/04/22
- Jeudi 31/03/22
- Jeudi 19/05/22, Vendredi 20/05/22

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Nombre de participants : 15 à 30

Volume horaire total : 114

Sous réserve de modifications

Module 1	**De la psychiatrie à la santé mentale**	**15 h**
Argument	*Il s'agit là de préciser les grands concepts de la psychiatrie et de l'organisation des soins en centrant ce travail sur nos cœurs de métiers : ce qu'on fait, ce qu'on veut faire et ce qu'on ne fait pas….*	
Jeudi 18/11/21 9h30-12h30 14h-17h	**Histoire de la psychiatrie et psychanalyse en psychiatrie** *Pr Alain VANIER, Professeur des Universités, Psychiatre, Psychanalyste, Président du CIDE et Administrateur principal du GCS les 400 coups.*	6h
Vendredi 19/11/21 9h30-12h30	**Principes organisationnels de la psychiatrie à la santé mentale** *M. Gilles POUTOUT, Secrétaire générale ASM13*	3h
Vendredi 19/11/21 14h00-17h00	**Dispositifs de prise en charge des troubles psychiatriques** *M. François GERAUD, Directeur général Fondation Elan retrouvé*	3h
Samedi 20/11/21 9h30-12h30	**La psychothérapie institutionnelle dans nos institutions** *Dr Jean-Claude MOULIN, Chef de service Fondation Elan retrouvé*	3h
Module 2	**Les troubles psychiatriques**	**24 h**
Argument	*Nous préciserons ici les grandes catégories nosographiques des troubles dans leurs aspects sémiologiques (descriptifs) et en évoquant les principes généraux de leurs thérapeutiques.*	
Jeudi 09/12/21 9h30-12h30 14h-17h	**Les névroses : vignettes cliniques (3h) et principes théoriques** *Dr Xavier BONNEMAISON, Directeur général de l'ASM13, Psychiatre* *Pr Yorgos DIMITRIADIS, Professeur Paris 7 Diderot, Psychiatre CERPP-Ecole expérimentale de Bonneuil*	6h
Vendredi 10/12/21 9h30-12h30 14h-17h	**Les psychoses aigues et chroniques vignettes cliniques (3h) et principes théoriques :** *Dr Pascale JEANNEAU-TOLILA, Psychiatre, ASM13* *Pr Stéphane TIBIERGE, Professeur Paris 7*	6h

Samedi 11/12/21 9h30-12h30	**Les états limites,** *Dr Olivier GALES, Psychiatre, SPASM* *Dr Pascale JEANNEAU-TOLILA, Psychiatre, ASM13*	3h
Jeudi 13/01/22 9h30-12h30 14h-17h	**Voir Module 5 : supervision mémoire**	
Vendredi 14/01/22 9h30-12h30 14h-17h	**Les troubles de l'humeur et les dépressions : principes théoriques (3h) et vignettes cliniques (3h)** *Pr Yorgos DIMITRIADIS, Professeur Paris 7 Diderot, Psychiatre CERPP-Ecole expérimentale de Bonneuil* *Dr Robin MALGAT, Psychiatre, ASM13*	6h
Samedi 15/01/22 9h30-12h30	**Traitements médicamenteux et non médicamenteux** *A préciser*	3h
Module 3	**Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**	**21 h**
Argument	*Il s'agit ici de proposer un éclairage adapté sur les troubles de l'enfant et de l'adolescent et leur compréhension éclairée par les différentes approches théorico-cliniques.*	
Jeudi 10/02/22 9h30-12h30	**Dépistage des souffrances psychique chez les bébés et prise en charge** *Erika Parlato, Professeur à la Faculté de médecine de l'Universidade Federal de Minas Gerais*	3h
Jeudi 10/02/22 14h-17h	**Les grandes lignes du développement psychoaffectif de l'enfant** *Dr Anne PERRET, Pédopsychiatre CIDE-HdJ Centre du Parc de Saint-Cloud*	3h
Vendredi 11/02/22 9h30-12h30 14h-17h	**La consultation en pédopsychiatrie : principes théoriques (3h) et vignettes cliniques (3h)** *Dr Véronique LENA, Pédopsychiatre, CIDE-HdJ Centre du Parc de Saint-Cloud Ville d'Avray* *Dr Dominique TOURRES, Médecin directeur CIDE (clinique)*	6h
Samedi 12/02/22 9h30-12h30	**Les Troubles du Spectre Autistique** *Chantal LHEUREUX-DAVIDSE, Maître de conférence à l'IHSS Paris 7*	3h
Jeudi 17/03/22 9h30-12h30 14h-17h	**La clinique de l'adolescence : principes théoriques (3h) et vignettes cliniques (3h)** *Soraya ALAOUI, Directrice clinique CIDE-Ville d'Avray* *Maxime POLONY, Psychologue-Psychopédagogue, CIDE-HdJ Centre du Parc de Saint-Cloud Ville d'Avray*	6h

Module 4	Les approches cliniques spécifiques	36 h
Argument	*Nous consacrons un chapitre particulier à des troubles qui justifient et théoriquement et cliniquement une approche spécifique liée à leurs modalités d'expression ou leur contexte d'apparition.*	
Vendredi 18/03/22 9h30-12h30 14h-17h	**Clinique des addictions** *Dr Thuy DO, Psychiatre, CIDE-CSAPA Chimène*	6h
Samedi 19/03/22 9h30-12h30	**Les Troubles du Comportement Alimentaire** *Pr Eric BIDAUD, Professeur Paris 7 Diderot*	3h
Jeudi 14/04/22 9h30-12h30	**Politiques de santé mentale en France : orientations actuelles, prospective et pistes de travail pour une transmission des principes de la psychothérapie institutionnelle.** *A préciser*	3h
Jeudi 14/04/22 14h-17h	**Approche transculturelle** *Dr Jean-Claude MOULIN, Chef de service Fondation Elan retrouvé*	3h
Vendredi 15/04/22 9h30-12h30	**Transidentité : de la psychiatrisation forcée à la libre disposition de soi** *Dr Hervé Hubert chef de service Fondation Elan retrouvé*	3h
Vendredi 15/04/22 14h-17h	**Psychiatrie et précarité** *Olivier DOUVILLE Psychologue clinicien et psychanalyste, maître de conférences HDR en psychologie à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.*	3h
Samedi 16/04/22 9h30-12h30	**Les thérapies familiales** *Dr Luc Dartois chef de service HDJ Elan Retrouvé*	3h
Jeudi 19/05/22 9h30-12h30	**La réhabilitation empowerment** *Dr Mattéi, Psychiatre Fondation l'Élan retrouvé*	3h
Jeudi 19/05/22 14h-17h	**Crise et urgences psychiatriques, la violence en psychiatrie.** *Dr Céline Rumen, Psychiatre, ASM13* *Dr Pierre Brokmann, Psychiatre, ASM13*	3h
Vendredi 20/05/22 9h30-12h30	***Parcours sanitaire/médicosocial*** *A préciser*	3h
Vendredi 20/05/22 14h-17h	**Pratiques psychanalytiques dans nos institutions** *Dr Nelly GAILLARD JANIN,Psychiatre-psychanalyste ASM13*	3h
Module 5	**Mémoire : accompagnement et supervision**	**18 h**
Argument	*Un temps spécifique sera dédié à la guidance ou l'accompagnement des mémoires et des thématiques particulières pourront être proposées.*	

-jeudi 13/01/22 9h30-12h30/14h-17h	**Accompagnement des mémoires** *Dr Thuy DO, Psychiatre CIDE-CSAPA Chimène*	6h
-jeudi 10/03/22 9h30-12h30/14h-17h -jeudi 31/03/22 9h30-12h30/14h-17h	**Supervision et cas cliniques** *Dr Thuy DO, Psychiatre CIDE-CSAPA Chimène*	12h
SOUTENANCE	**Les 23 et 24 juin 2022**	

CANDIDATURE ET COUT DE LA FORMATION

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme C@nditOnLine (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)

2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :

- La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
- *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*

3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"

4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.

5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, préciser dans votre dossier CanditOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

POSTULER A LA FORMATION en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine (lien cliquable)

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1260 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1260 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **835 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **630 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

° SIRET : 130 025 737 000 11 / Déclaration d'existence n° 1175 5988 575

RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Adresse postale
Université de Paris
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques
Service de la Formation professionnelle
Case 7058
75205 Paris cedex 13

Contacts
Gestionnaire : **Marie Bathily**
Tél. : 01.57.27.63.94
Courriel : **marie.bathily@u-paris.fr**

Localisation
Bât. Olympe de Gouges
Accueil : bureau 414, 4ème étage
Lundi de 9h30 à 12h30
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Pour venir
Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque François Mitterrand
Bus : 62, 64, 89, 132, 325
Tram T3a : station Avenue de France